

Observatoire agro-écologique des prairies

Pour évaluer les milieux prairiaux et leur exploitation sur le long terme



Cadre

Après une première phase d'étude pour évaluer les évolutions des pratiques d'élevage et des milieux prairiaux en plaine maritime picarde dans le cadre d'un projet Interreg, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) a décidé en 2015 de mettre en place un véritable observatoire agro-écologique des prairies humides. Cet outil finalisé en 2017 a vocation à suivre régulièrement plusieurs indicateurs bien définies sur un temps long.



Objectifs

- Améliorer les connaissances agro-écologiques du territoire afin de contribuer à la préservation d'espèces et d'habitats prairiaux patrimoniaux
- Evaluer l'impact de la gestion agricole des prairies sur la biodiversité
- Suivre l'évolution des milieux prairiaux afin d'évaluer et d'adapter le PMAZH

Descriptif de l'action

Cet observatoire se compose d'indicateurs suivis à différentes échelles territoriales et temporelles en fonction de leur nature :

- A l'échelle de l'ensemble du territoire (*surfaces en prairies, engagements en MAE et pratiques agricoles*)
- A l'échelle de secteurs plus restreint (*nidification du Vanneau huppé et de la Chouette chevêche*)
- A l'échelle de 12 prairies de références représentative de la diversité des prairies du territoire (*indice floristique de fertilité et de l'engorgement, valeur pastorale, indice de diversité floristique, type fonctionnel de graminées*)

La mise en place de cet observatoire a été réalisée en interne par l'équipe du SMBS-GLP qui renseigne chaque année les indicateurs. La Chambre d'Agriculture de la Somme apporte son appui dans la collecte des données relatives aux pratiques agricoles.

Méthodologie

Les indicateurs ont été définis suite à une étude de la bibliographie puis sur la base de plusieurs paramètres (existence de données historiques, faisabilité technique et financière, disponibilité des données, pertinence de l'indicateur pour le territoire).

Le choix définitif des indicateurs a été fait suite à une phase de test d'une année.

Ces indicateurs se basent sur des relevés floristiques, des suivis ornithologiques, l'analyse des données RPG et MAEC, des enquêtes menées auprès des éleveurs.

Moyens financiers

- Mise en place : 75 jours de chargé d'étude et 90 jours de stagiaires sur 3 ans
- Mise à jour : 15 à 20 jours/an de chargé d'étude et 30 jours/an de stagiaire (pour les suivis ornithologiques)



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



EDITION 2017



OBSERVATOIRE AGRO-ÉCOLOGIQUE DES PRAIRIES DE LA PLAINE MARITIME PICARDE



Matthieu Franquin, chargé de projet Agro-environnement, Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard



L'observatoire agroécologique des prairies est un outil précieux pour le suivi de notre territoire, l'évaluation des actions menées et la capitalisation des connaissances acquises dans le cadre du PMAZH.





Intérêts/Succès

- Mise en place d'un outil de suivi du territoire formalisé avec une méthodologie reproductible dans le temps
- Valorisation et interprétation d'un certain nombre d'études et de données existantes peu exploitées
- Réalisation d'un état des connaissances sur les prairies du territoire
- Mise à jour régulière des données permettant d'être réactif en cas de besoin (ex : problématique du retournement de prairies)
- Evaluation de l'impact du PMAZH sur le territoire et réorientation possible des actions grâce aux données collectées



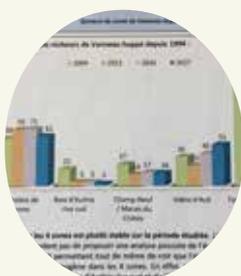
Limites/Difficultés

- Nécessité d'adapter le nombre, le choix des indicateurs et la taille des territoires suivi aux moyens disponibles
- Difficulté d'interprétation des résultats et plus particulièrement le croisement entre l'évolution des indicateurs écologiques (Vanneaux, Chevêche, flore) et l'évolution des pratiques agricoles. L'approche est globale. Pour avoir une idée plus précise des interactions entre pratiques et biodiversité, des études spécifiques à l'échelle d'une espèce ou d'un habitat naturel sont menées en complément
- Pour les indicateurs écologiques (Chevêche, Vanneau et flore), les inventaires sont réalisés par des personnes qui diffèrent chaque année ce qui implique de possible biais « observateur » à prendre en compte dans l'interprétation des données.

Perspectives/Recommandations

Pour transposer cette action :

- Adapter les indicateurs aux enjeux et spécificités locales (choix des indicateurs et des espèces indicatrices)
- Définir les territoires suivis (secteurs ou parcelles) dès le début et s'assurer de la disponibilité des données dans le temps
- S'assurer de l'accord de l'exploitant et de sa coopération pour le suivi parcellaire
- Bien réfléchir à la représentativité des parcelles et secteurs suivis en fonction des grandes entités paysagères du territoire (bocage, vallée, plateau...), de la typologie des prairies (gradient d'humidité) et des pratiques agricoles (lait/viande, fauche/pâturation, intensif/extensif, MAEC / non MAEC...)



Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
Abbeville - Pôle biodiversité
Téléphone : 03.21.13.83.70



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable